



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Régionale de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de la Région des Pays de la Loire

Dispositif d'accès aux compétences clés



Contexte général

Constat du Conseil européen de Lisbonne 2000 :

Plus d'1/3 de la main d'œuvre européenne faiblement qualifiée et en difficultés d'adaptation au niveau d'exigence du marché du travail

- Cadre européen définissant les compétences de base pour l'éducation et la formation tout au long de la vie
 - Recommandation du parlement européen et du conseil du 18 décembre 2006 sur les compétences clés



Contexte national

- En France, 3 Millions d'adultes en situation d'illettrisme(57 % sont en emploi et 11% sont des DE)
- 6% des stagiaires AFPA sont en situation d'illettrisme
- $\frac{1}{4}$ des DE de longue durée ont un niveau inférieur au niveau 5



Un marché très sélectif

- La forte sélectivité du marché , où les entreprises sont confrontées à une forte concurrence
 - L'élévation du niveau général de formation qui accentue les inégalités d'accès à l'emploi
- Freinent l'accès ou le maintien dans l'emploi de ces publics



Une circulaire....

- Circulaire DGEFP 2008 -1 du 3 janvier 2008 :
Lancement d'une politique nationale en faveur de l'acquisition des compétences clés .
- ▶ Création, à compter de 2009, d'un nouveau dispositif de formation en direction des publics de bas niveau de qualification, prenant appui sur le cadre européen de référence des compétences clés et remplaçant les dispositifs existants



...qui redéfinit les dispositifs existants

- Ce dispositif remplace les dispositifs existant antérieurement :
- Le programme IRILL : insertion, réinsertion et lutte contre l'illettrisme
- Les Ateliers de pédagogie personnalisés
- Il est recentré sur les publics les moins qualifiés et construit systématiquement autour d'un projet d'insertion professionnelle



Les 8 compétences clés

- *Le dispositif d'accès aux compétences clés de l'Etat vise les 5 premières, les 3 autres étant abordées transversalement*

1. - Communication dans la langue maternelle
2. - Communication en langues étrangères
3. - Compétence mathématiques et compétence de base en sciences et technologies
4. - Compétence numérique
5. - Apprendre à apprendre
6. - *Compétences sociales et civiques*
7. - *Esprit d'initiative et d'entreprise*
8. - *Sensibilité et expression culturelles*



Objectif du dispositif d'accès aux compétences clés

- Développer une offre de formation visant l'acquisition ou la réactualisation de compétences clés nécessaires à des personnes ne les maîtrisant pas et souhaitant concrétiser un projet d'insertion dans l'emploi



Qui est concerné ?

- Les adultes repérés en situation d'illettrisme et les personnes sans qualification reconnue de niveau 5, quel que soit leur âge.
- L'accès à la maîtrise des compétences clés concerne également les adultes ayant obtenu une certification de premier niveau de qualification, mais nécessitant une actualisation de leurs compétences générales, soit parce que la certification obtenue présente un risque d'obsolescence compte tenu de sa date d'acquisition, soit parce qu'elle ne valide pas des connaissances générales



Publics cibles

- Les demandeurs d'emploi (et notamment les demandeurs d'emploi de longue durée)
- Les jeunes sortis du système scolaire sans diplôme, notamment ceux qui sont en CIVIS renforcé
- Les salariés en contrats aidés.



L'accès au dispositif

Prescription obligatoire par les conseillers

- Pôle emploi,
- Missions locales/PAIO
- Cap emploi

Depuis mars 2010, prescription en ligne
grâce à l'extranet ROSACE



Caractéristiques de la formation

- Formation centrée sur le projet d'insertion professionnelle
- Entrées et sorties permanentes
- Durée des parcours entre 20 et 400 h



Le Dispositif d'Accès aux Compétences Clés dans la région Pays de la Loire

- Lancement du marché en novembre 2008.
- Démarrage du dispositif en mars 2009

Les Pays de la Loire





Contexte régional

- 16% des adultes entre 18 et 65 ans éprouvent des difficultés face à l'écrit
 - 11% sont en situation préoccupante
 - 9% sont en situation d'illettrisme et, parmi eux, 60% sont en emploi
- 16 % des demandeurs d'emploi (catégories 1 et 6) ont un niveau de formation infra 5




L'organisation du dispositif dans les Pays de la Loire

- Un territoire divisé en 18 lots
- 15 groupements d'organismes de formation
- 114 lieux de formation répartis sur 77 communes



Le dispositif en Loire Atlantique

- Un territoire divisé en 4 lots
- 3 mandataires, 4 groupements d'organismes de formation
- 23 lieux de formation répartis sur 16 communes



Bilan du dispositif au 31/12/2009 (9 mois) Pays de la Loire

- 2998 bénéficiaires
 - Dont : 68 % de femmes
 - Dont : 77 % de + 26 ans

- 137 957 heures de formation réalisées

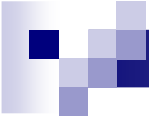


Bilan du dispositif au 31/12/2009

Loire Atlantique

- 663 bénéficiaires
 - Dont 69 % de femmes
 - Dont 73 % de + 26 ans

- 40 195 heures de formation réalisées



Origine de la prescription Pays de la Loire

- Pôle Emploi : 67 %
 - Missions Locales/PAIO : 17%
 - CAP Emploi : 4 %
 - Autres structures : 11 %
 - Candidatures spontanées : 1%



Origine de la prescription Loire Atlantique

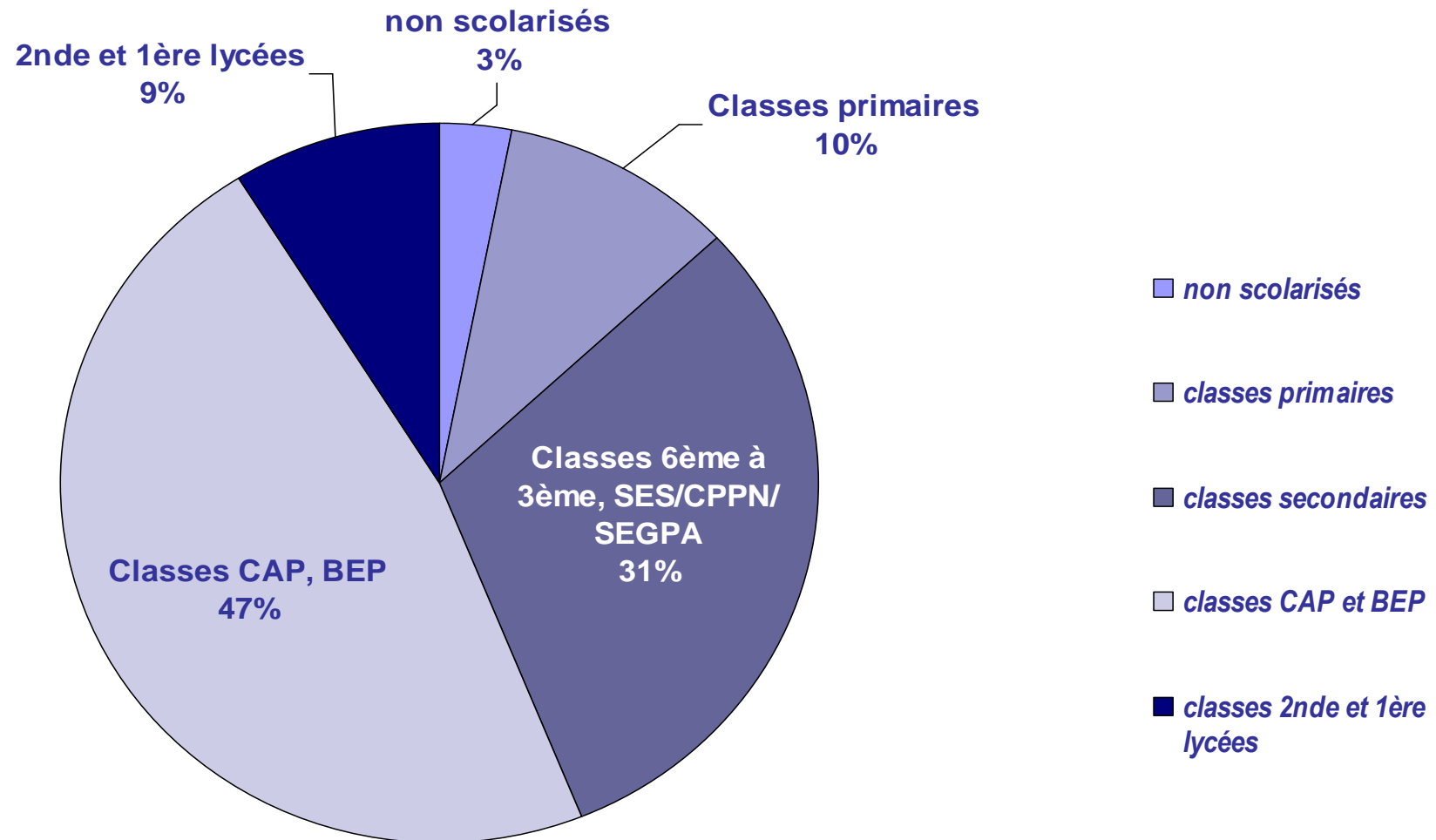
- Pôle Emploi : 72 %
 - Missions Locales/PAIO : 20%
 - CAP Emploi : 4 %
 - Autres structures : 4 %
 - Candidatures spontanées : 0%



Niveau de formation des bénéficiaires Pays de la Loire

- Non scolarisés :3%
- Classes primaires : 10%
- SES/CPPN/SEGPA: 5%
- 6^e,5^e,4^e des collèges :10%
- 3^e des collèges : 16%
- Année non terminale de CAP BEP :12%
- Année terminale de CAP BEP : 35 %
- 2^{de} et 1^{ère} de lycées (dont prof.) : 9 %

Pays de la Loire

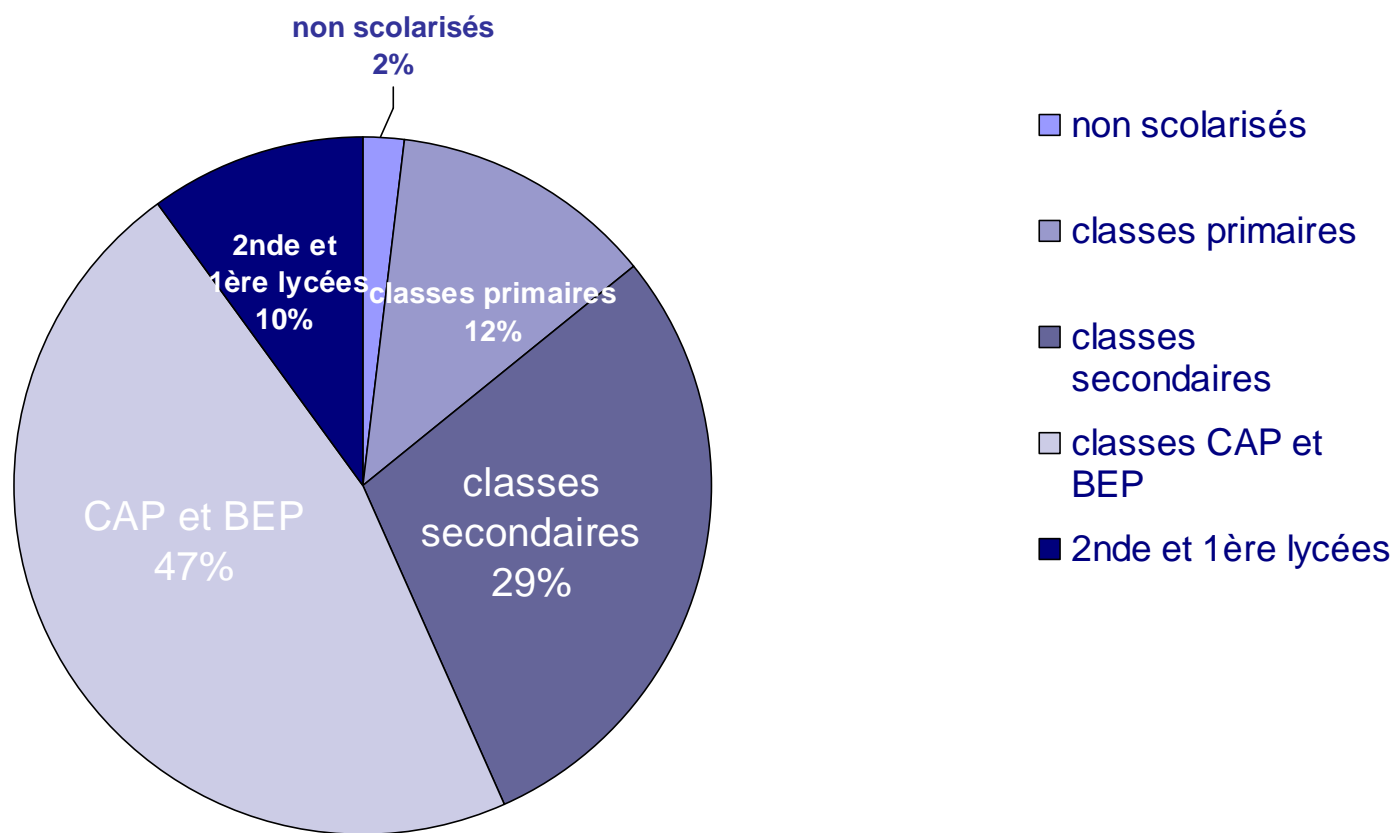




Niveau de formation des bénéficiaires Loire Atlantique

- Non scolarisés : 2%
- Classes primaires : 12%
- SES/CPPN/SEGPA : 2%
- 6e,5e,4e des collèges : 11%
- 3e des collèges : 16%
- Année non terminale de CAP BEP : 10%
- Année terminale de CAP BEP : 36 %
- 2de et 1ère de lycées (dont prof.) : 10 %

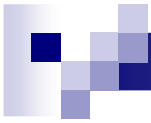
Loire Atlantique



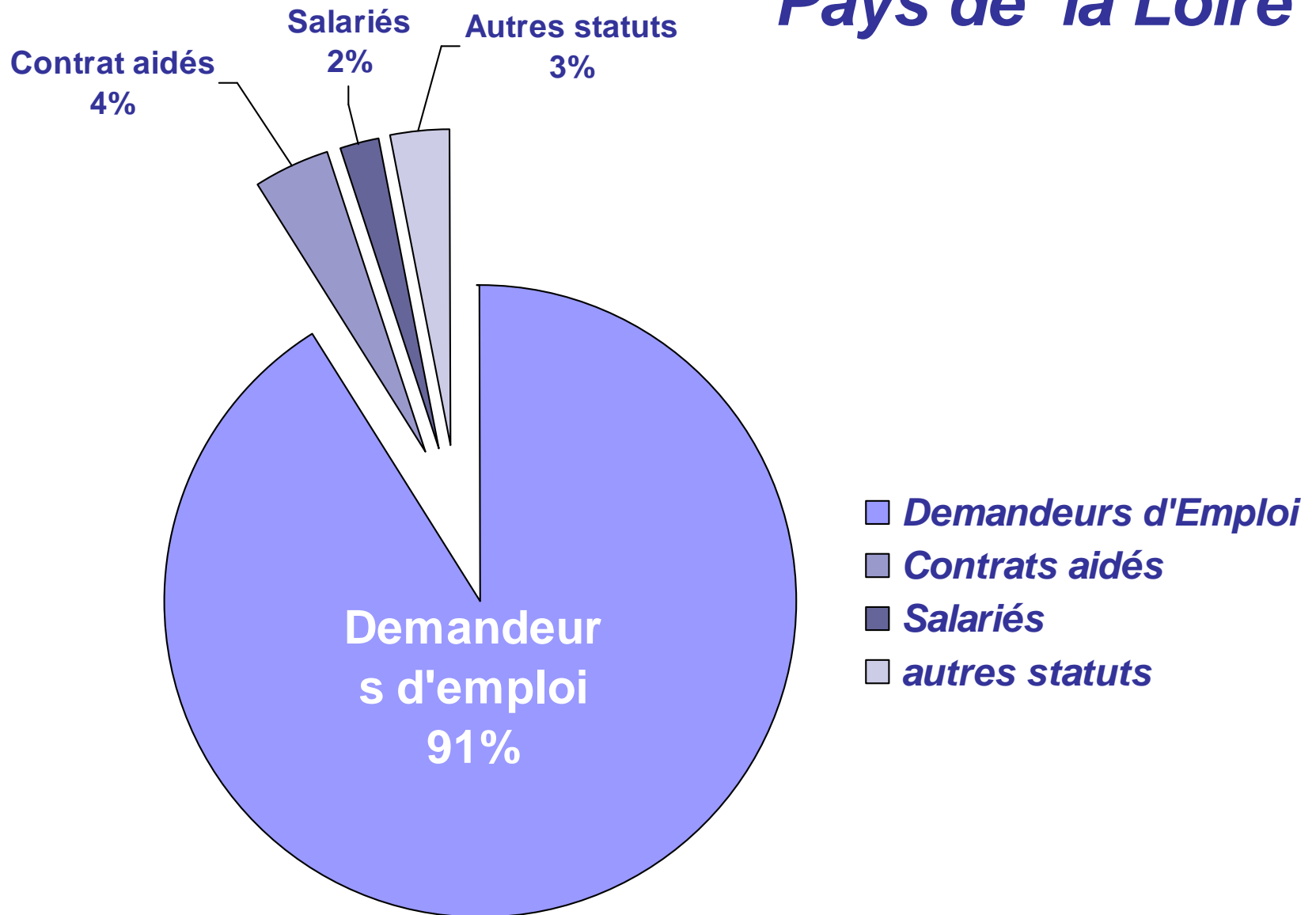


Situation des bénéficiaires à l'entrée du dispositif Pays de la Loire

- ***Demandeurs d'emploi : 91 %***
 - ***Salariés en contrat aidé : 4 %***
 - ***Salariés de droit commun : 2%***
 - ***Autres statuts : 3%***



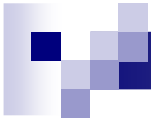
Pays de la Loire



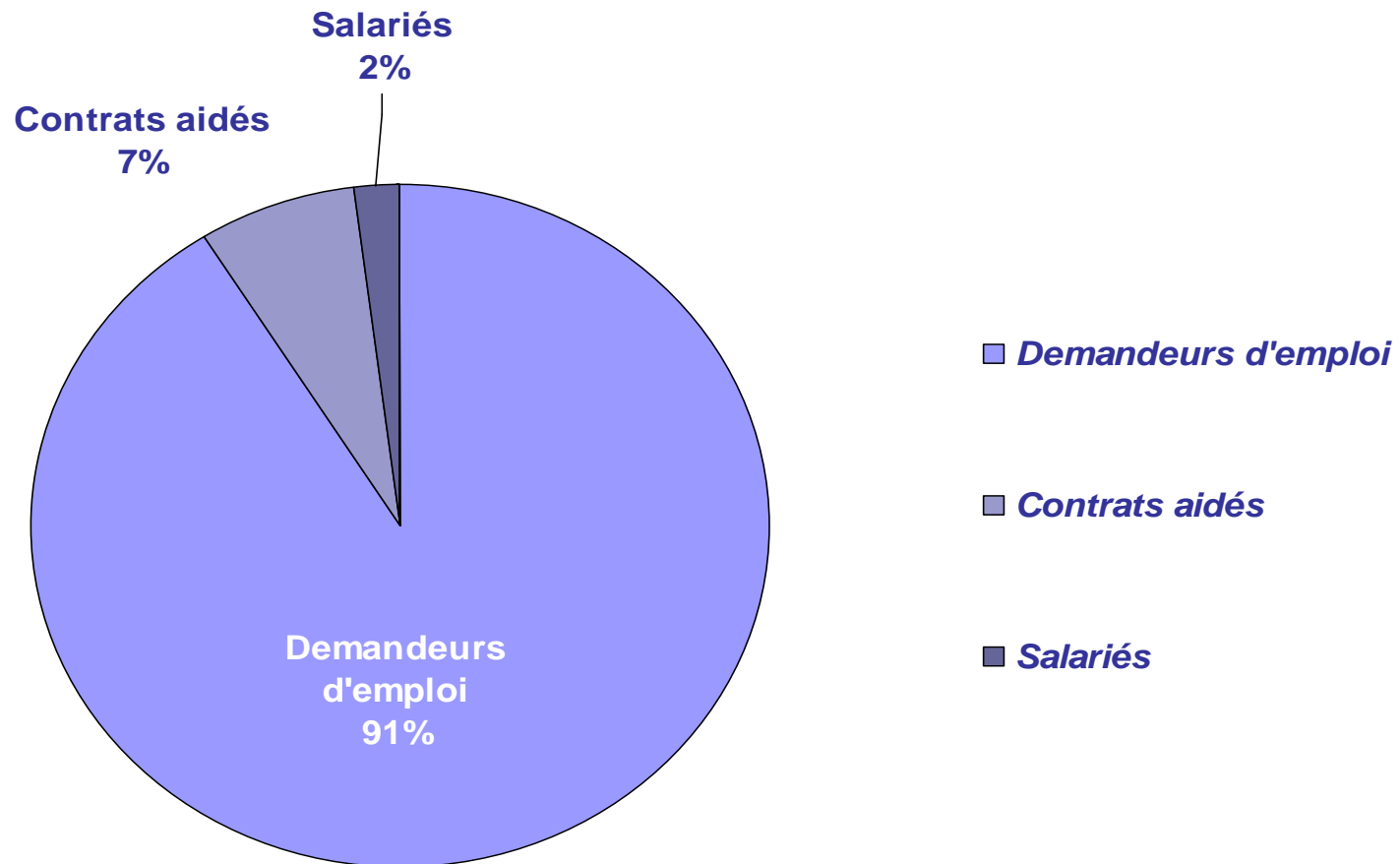


Situation des bénéficiaires à l'entrée du dispositif Loire Atlantique

- ***Demandeurs d'emploi : 91 %***
- ***Salariés en contrat aidé : 7 %***
- ***Salariés de droit commun : 2%***



Loire Atlantique





Projets des personnes

Pays de la Loire

- Entrée en formation qualifiante : 24%
- Retour en formation initiale : 1%
- Accéder directement à un emploi : 61 %
- Accéder à un contrat en alternance : 0%
- Accéder à un emploi par concours : 7%
- Changement de secteur
professionnel/promotion dans un emploi : 7%



Projets des personnes Loire Atlantique

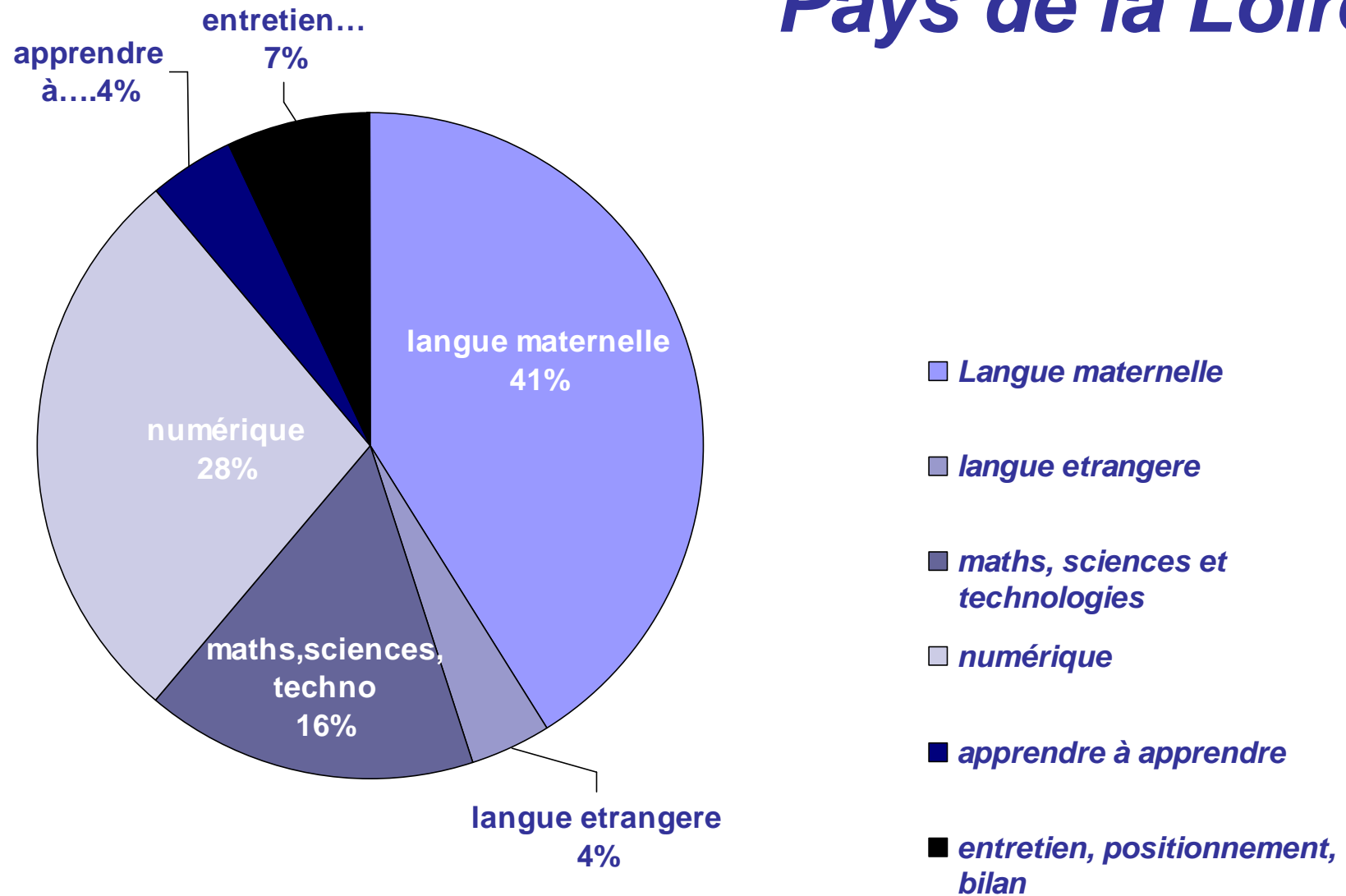
- Entrée en formation qualifiante : 44%
- Retour en formation initiale : 2%
- Accéder directement à un emploi : 35 %
- Accéder à un contrat en alternance : 0%
- Accéder à un emploi par concours : 14%
- Changement de secteur
professionnel/promotion dans un emploi : 5%



Heures réalisées par compétence Pays de la Loire

- Communication en langue maternelle : 41%
- Communication en langue étrangère : 4%
- compétence mathématique, sciences et technologie: 16%
- Compétence numérique : 28%
- Compétence apprendre à apprendre : 4%
- Entretien, positionnement, bilan : 7%

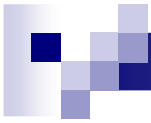
Pays de la Loire



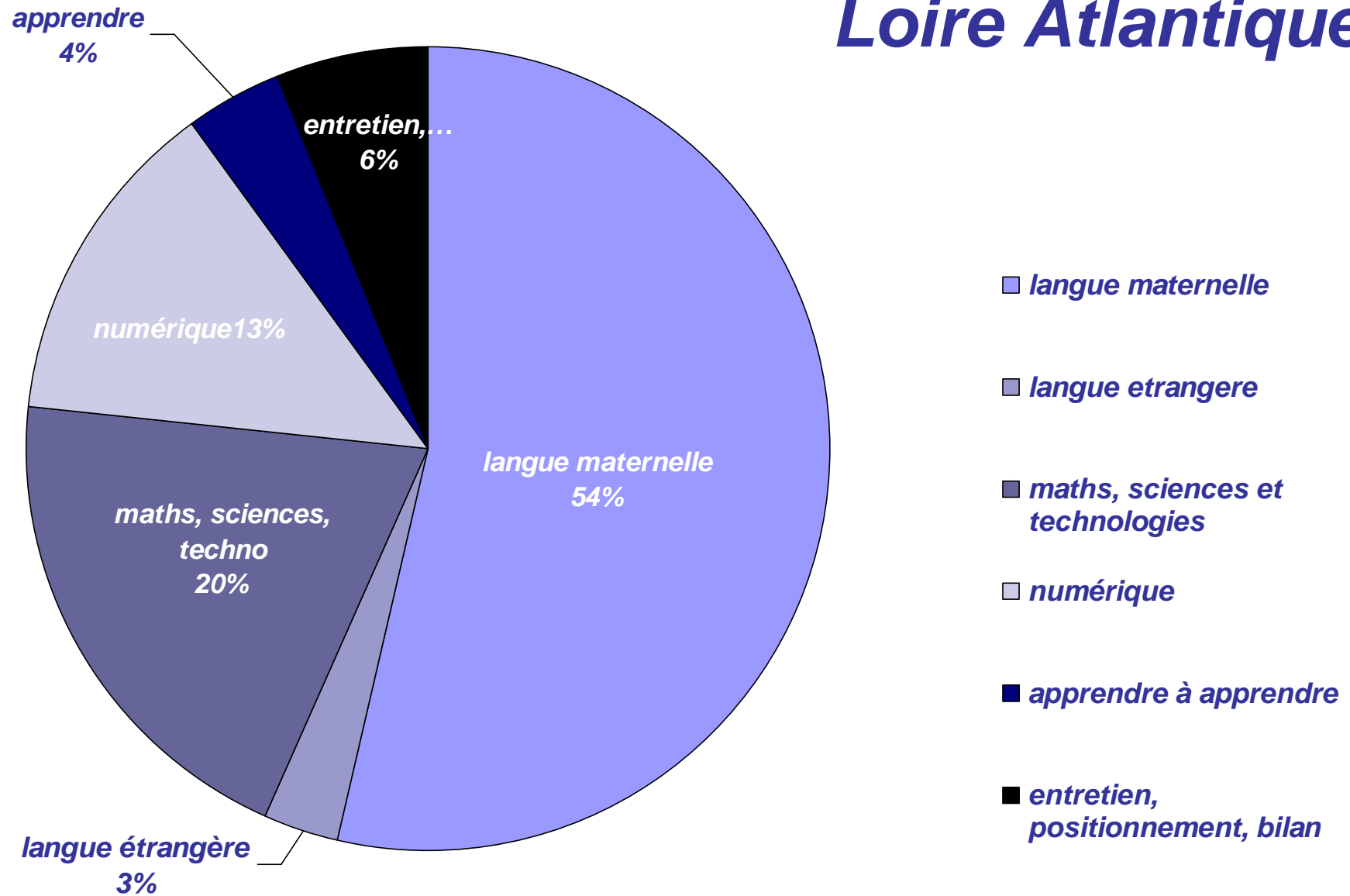


Heures réalisées par compétence Loire Atlantique

- Communication en langue maternelle : 53%
- Communication en langue étrangère : 3%
- compétence mathématique , sciences et technologie : 20%
- Compétence numérique : 13%
- Compétence apprendre à apprendre : 4%
- Entretien, positionnement, bilan : 6%



Loire Atlantique





Formations terminées

Pays de la Loire

- Durée :
- < ou = à 50 h : 66%
- 51 à 100 h : 25%
- 101 à 200 h : 8%
- 201 à 300 h : 1%
- 301 à 400 h : 0%



Formations terminées

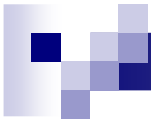
Loire Atlantique

- Durée :
- < ou = à 50 h : 49%
- 51 à 100 h : 28%
- 101 à 200 h : 20 %
- 201 à 300 h : 2 %
- 301 à 400 h : 1%

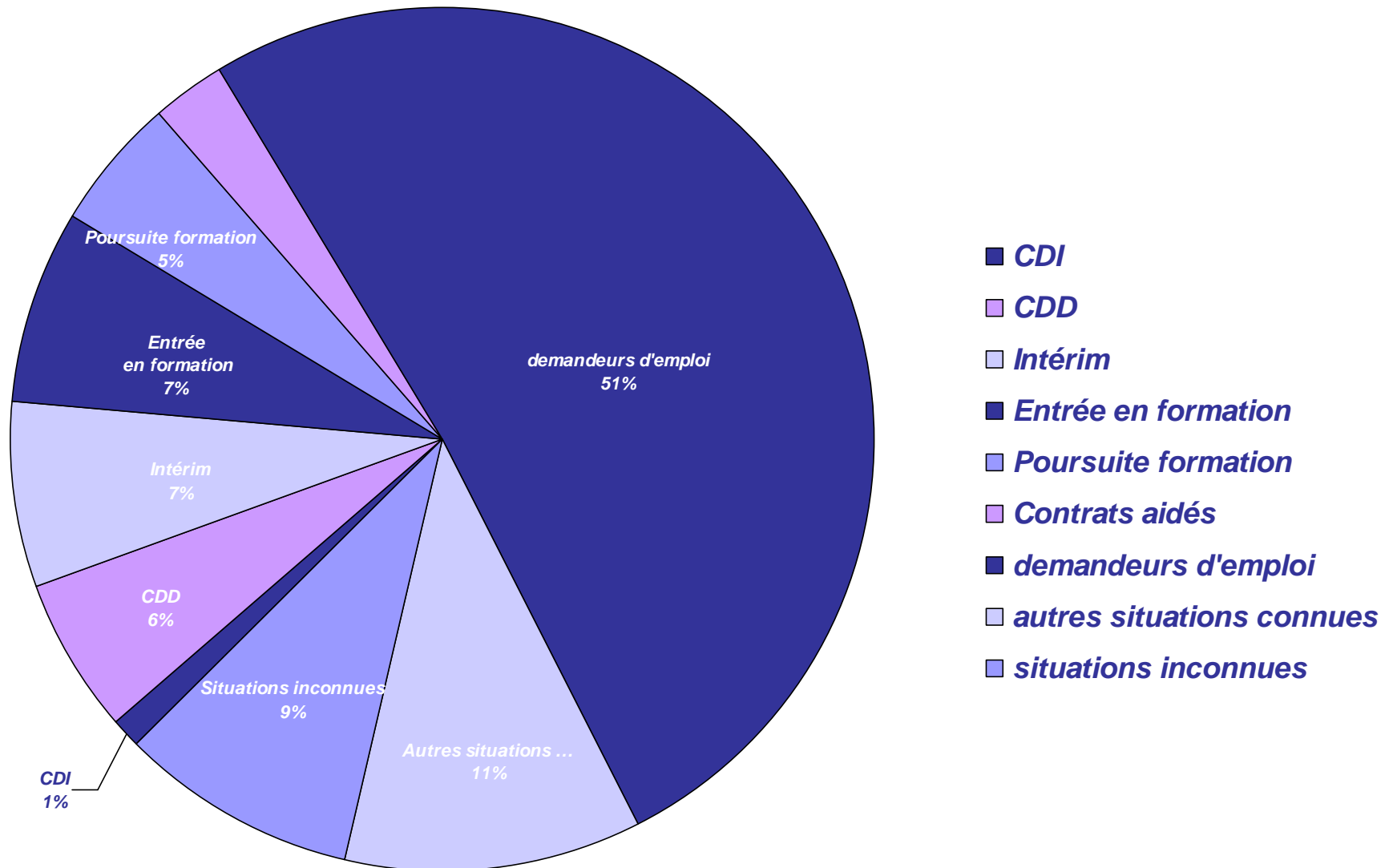


Situation à la sortie du dispositif Pays de la Loire

- CDI : 1%
- CDD : 6%
- Intérim : 7%
- Entrée en formation(qualif, préqualif.) : 7%
- Poursuite formation(hors du dispositif) : 5%
- Salariés contrat aidé : 3%
- Demandeurs d'emploi : 51%
- Autres situations connues : 11%
- Situations inconnues : 9%



Pays de la Loire



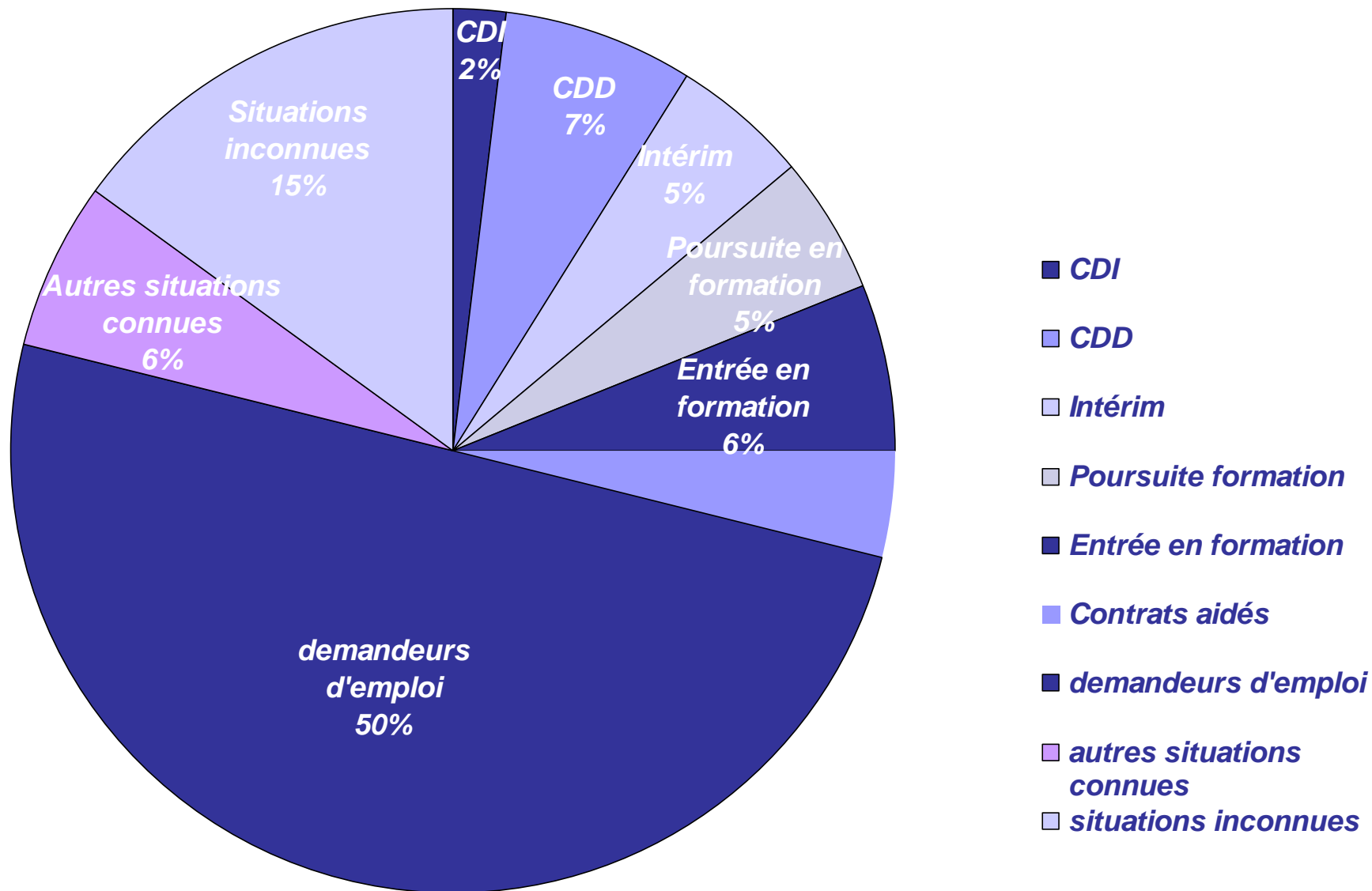


Situation à la sortie du dispositif Loire Atlantique

- CDI : 2%
- CDD : 7%
- Intérim : 5%
- Entrée en formation(qualif, préqualif.) : 6%
- Poursuite formation(hors du dispositif) : 5%
- Salariés contrat aidé : 4%
- Demandeurs d'emploi : 50%
- Autres situations connues : 6%
- Situations inconnues : 15%



Loire Atlantique





Quelques données 2010

(01/01-15/11/2010) source ROSACE

Pays de la Loire

- 3299 prescriptions, dont
 - ▶ prescriptions Pôle emploi : 71 %
 - ▶ femmes : 63 %
 - ▶ jeunes – 26 ans : 26 %
 - ▶ D.E : 87%
 - ▶ salariés en S.I.A.E : 1%
 - ▶ niveaux 5 bis- 6 : 50%

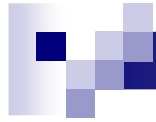


Quelques données 2010

Loire Atlantique

(01/01- 15/11/2010) source ROSACE

- 866 prescriptions, dont
 - ▶ prescriptions Pôle emploi : 71 %
 - ▶ femmes : 65 %
 - ▶ jeunes – 26 ans : 26 %
 - ▶ D.E : 90%
 - ▶ salariés en S.I.A.E: 0,7%
 - ▶ niveaux 5 bis- 6 : 46%



La prescription



Rôle du prescripteur

- Le prescripteur a pour objectif l'insertion professionnelle du D.E.
- Il travaille avec lui son projet professionnel
- Il prescrit l'acquisition de compétences clés, pour la réussite de son projet.
- Il n'établit pas le plan de formation.



Rôle de l'organisme de formation

- C'est l'organisme de formation qui est chargé de positionner et d'établir le plan de formation de la personne qui lui est adressée par le prescripteur



Processus de prescription

- Le prescripteur, muni d'un code d'accès qui lui est délivré par la DGEFP, inscrit le demandeur sur ROSACE.

Présentation de ROSACE aux prescripteurs



1

Je me connecte au moyen du login et du mot de passe reçus par courriel.

http://www.rosace.travail.gouv.fr

ROSACE
Réseau pour l'orientation et le suivi de l'accès aux compétences clés et à l'emploi

Accueil— Fiches des apprenants Mon compte —Déconnexion

> Veuillez-vous identifier.

Login :
17999

Mot de passe :
●●●●●

Connexion

Mentions légales Version 1.2.0 © DGEFP 2010

2

Dans la liste des organismes de formation (colonne de droite), je clique sur le lot dans lequel l'apprenant peut se rendre le plus facilement.

ROSACE
Réseau pour l'orientation et le suivi de l'accès aux compétences clés et à l'emploi

Accueil -- **Fiches des apprenants** **Mon compte** -- Déconnexion

Vous êtes à la section >> Accueil

ACCUEIL

INFORMATIONS	ORGANISMES DE FORMATION						
<p>■ Bienvenue sur ROSACE ! 01/02/2010</p>	<p>Charente-Maritime</p> <table><tr><td>OF Exemple A</td><td>30 prescriptions possibles</td><td>»</td></tr><tr><td>OF Exemple B</td><td>24 prescriptions possibles</td><td>»</td></tr></table> <p>CLIQUEZ SUR LE LOT DANS LEQUEL L'APPRENANT PEUT SE RENDRE LE PLUS FACILEMENT.</p>	OF Exemple A	30 prescriptions possibles	»	OF Exemple B	24 prescriptions possibles	»
OF Exemple A	30 prescriptions possibles	»					
OF Exemple B	24 prescriptions possibles	»					

Télécharger le découpage territorial de la région : [ROSACE-Decoupage-Poitou-Charentes.pdf](#)

Je remplis la fiche de prescription et clique sur « Enregistrer ».

R S A C E
Réseau pour l'orientation et le suivi de l'accès aux compétences clés et à l'emploi

Accueil-- --Déconnexion

Fiches des apprenants **Mon compte**

Prescription Formation Suivi

Enregistrer Imprimer Annuler

Nom de l'organisme de formation : ⓘ
Le prescripteur oriente obligatoirement l'apprenant vers le lot dans lequel il peut se rendre le plus facilement.

Nom de l'apprenant	Prénom	Sexe	Date de naissance	
NOM-EXEMPLE	Prénom-Exemple	Homme ▼	14/07/1981	

Niveau de formation	Objectif principal de la formation	Téléphone portable	Téléphone du domicile
Niveau VI ▼	Accéder à un emploi hors alternance ▼	06 06 06 06 06	05 05 05 05 05

Bénéficiaire de minima sociaux : ▼ En CIVIS : ▼ Qualité de travailleur handicapé : ▼

Projet d'insertion professionnelle et étapes envisagées pour le réaliser

Projet d'insertion professionnelle-exemple

4

Par la suite, je peux consulter la fiche de l'apprenant.

ROSACE
Réseau pour l'orientation et le suivi de l'accès aux compétences clés et à l'emploi

Accueil-- **Fiches des apprenants** Mon compte --Déconnexion

Veuillez remplir un seul ou plusieurs critères puis cliquer sur "Rechercher"

Premières lettres du nom de l'apprenant

Premières lettres du prénom de l'apprenant

Age lors de la prescription : au moins ans et moins de ans

Niveau de formation lors de la prescription

Etape du parcours

Date de prescription Min Max

Prescripteur Mon organisme

Date de fin de formation Min Max

Organisme de formation

Région

Département

Rechercher Effacer les critères

Liste des fiches des apprenants

<input type="checkbox"/>	Date <input type="text"/>	Nom - Prénom <input type="text"/>	Prescripteur <input type="text"/>	OF <input type="text"/>	Etape <input type="text"/>
X	2010-01-27	NOM-EXEMPLE Prénom-Exemple	Prescripteur Exemple	OF Exemple B	En cours de formation

1 20 résultats par page
1 / 1 page(s), 1 résultat(s)

Supprimer Prescrire pour un nouvel apprenant

5 J'ai ainsi accès aux informations relatives au devenir de l'apprenant pendant et après la formation.

Etapas du parcours	
La prescription a eu lieu le	27/01/2010
L'apprenant lui-même a été contacté le	01/02/2010
Le premier rendez-vous a eu lieu le	03/02/2010
La prestation initiale est terminée depuis le	04/02/2010
L'apprenant participe aux séances de formation depuis le	05/02/2010

Parcours prévisionnel	
Date prévisionnelle de début de formation	05/02/2010
Date prévisionnelle de fin de formation	18/06/2010
Nombre d'heures de formation générale prévisionnel	250
Nombre d'heures d'anglais prévisionnel	
Nombre d'heures d'autre LVE prévisionnel	
Nombre d'heures de bureautique et internet prévisionnel	50
Nombre d'heures d'autoformation guidée prévisionnel	20
Total prévisionnel	320

Parcours réalisé	
Nombre d'heures de formation générale auxquelles l'apprenant a participé	240
Nombre d'heures d'anglais auxquelles l'apprenant a participé	
Nombre d'heures d'autre LVE auxquelles l'apprenant a participé	
Nombre d'heures de bureautique et internet auxquelles l'apprenant a participé	60
Nombre d'heures d'autoformation guidée auxquelles l'apprenant a participé	30
Total réalisé	330

Le prestataire a mis à jour dans ROSACE les numéros de téléphone, les adresses électroniques et l'adresse postale de l'apprenant.

Imprimer Retour

Version 1.2.0 © DGEFP 2010